

Pour une nouvelle Comédie !

Rapport du GANC / juin 2013

Table des matières

1. Introduction

- a. Un projet pour le XXI^{ème} siècle
- b. Un atout régional et urbain
- c. Un lieu de vie et de culture au quotidien
- d. Un partenariat emblématique

2. Cahier des charges de l'institution

- a. Une architecture qui en dit long
- b. Missions
 1. Créations
 - Productions « maison »
 - Résidences
 - Coproductions
 2. Accueils
 3. Valorisation des métiers de la scène
 4. Transmission
 5. Ouverture aux arts de la scène
 6. Médiation culturelle et éducation artistique
 7. Vie du lieu

3. Budget de fonctionnement

4. Modèle de gouvernance et étapes de réalisation du projet

- a. Premières missions de la nouvelle gouvernance
- b. Forme de la gouvernance

5. Stratégie de communication

6. Conclusion

7. Annexes

- N° 1 : Composition du GANC
- N° 2 : Méthode de travail et consultations
- N° 3 : Composition de l'effectif de la nouvelle Comédie

1. Introduction

a. Un projet pour le XXI^{ème} siècle

Trois raisons légitiment l'ambition d'un nouvel équipement :

- L'actuelle Comédie est vétuste et sa détérioration quasiment générale (notons cependant, en particulier, celles des installations techniques, d'une machinerie devenue obsolète); par ailleurs, de nombreux utilisateurs ont relevé l'ingratitude de son architecture : mentionnons, entre autres, le mur en biais côté cour de la scène, le mauvais rapport entre scène et salle, la modestie de l'ouverture de scène, le cadre de scène excessivement haut, l'absence d'accès direct au plateau pour les décors, le manque de loges, l'exiguïté des bureaux, etc.

Se contenter des présents espaces reviendrait à admettre la marginalisation progressive d'une institution dont on attend qu'elle soit une stimulation pour notre région.

Depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, non seulement le théâtre s'est nourri d'un dialogue intense avec d'autres disciplines artistiques (danse, art plastique, multimédias, cirque, etc.), mais il a tenté aussi d'expérimenter de nouveaux rapports avec les spectateurs; d'où la nécessité de penser des conditions adéquates.

- La volonté de doter Genève d'un théâtre qui, par son ambition et son originalité, réponde au développement de l'agglomération et aux aspirations de sa population.
- Le désir d'ouvrir une scène qui soit une stimulation pour le paysage culturel de Suisse occidentale et au-delà.

b. Un atout régional et urbain

Le projet de la nouvelle Comédie se conçoit aussi bien à l'échelle *locale* – celle d'un quartier en mue –, *régionale* – étant construite sur une gare favorisant les liens avec la France voisine –, qu'*internationale* par le réseau souhaité des coproductions, la diffusion de ses créations et l'accueil des productions de grands artistes européens et mondiaux.

A l'échelle régionale et notamment par son action sur le territoire (voir plus bas), la nouvelle Comédie contribuera à donner une substance culturelle à cette entité – encore abstraite à beaucoup – qu'est le Grand Genève.

Enfin, la nouvelle Comédie tiendra un rôle essentiel dans la valorisation des arts de la scène romands.

c. **Un lieu de vie et de culture au quotidien**

La nouvelle Comédie sera également un lieu à vivre : un café-restaurant ouvert toute la semaine, bruissant de la vie de ce lieu de création, pouvant s'étendre sur une terrasse par temps clément, un espace librairie/documentation, des animations et des activités pédagogiques accueilleront la population.

La conception de cette « fabrique de théâtre » assure au public un accès privilégié à la création. Ainsi, par exemple, les espaces de répétition permettront l'ouverture de l'institution à la Cité et aux classes d'école en particulier. De par la situation des ateliers techniques, il sera même possible d'assister à la construction de décors !

d. **Un partenariat emblématique**

L'engagement conjoint et à part égale de la Ville et du Canton de Genève, la place de la nouvelle Comédie dans la nouvelle loi sur la culture (PL 10xxx), l'action infatigable de nombreux professionnels du théâtre genevois de même que les nombreuses consultations effectuées constituent le socle de ce projet.

Une participation de l'ACG voire de l'agglomération seraient des atouts supplémentaires. Si tel devait être le cas, la future institution illustrerait la possibilité d'aboutir des projets en bonne intelligence avec l'ensemble des communes genevoises, les partenaires français et la société civile organisée.

2. Cahier des charges de l'institution

a. **Une architecture qui en dit long**

L'équipement prévu constitue, en lui-même, un projet de missions. Il dessine clairement un lieu :

- qui place la création au cœur de son activité ;
- apte à présenter les productions les plus diverses (présence de deux salles aux configurations fort distinctes).

La présence de la création impose une infrastructure de production spécifique : deux salles de répétition, des studios de travail (espaces d'échauffement, d'enregistrement, de réunion), des ateliers de menuiserie, de serrurerie, de peinture, d'électricité, de costumes, etc. (permettant d'assurer les travaux de constructions, d'adaptations diverses et d'entretien du matériel) ainsi que des locaux de stockage et des magasins pour le matériel de scène, l'outillage, etc.

La première salle sera « à l'italienne » dotée de 500 places¹ avec une ouverture de scène de 12 à 14 mètres (réglable), une hauteur au cadre de 6 à 8 mètres et 15,5 mètres de profondeur ; la seconde salle, modulable, de 15,5 mètres par 26 et 8 mètres sous le gril, pourra, elle, accueillir jusqu'à 250 personnes environ. Notons que ces deux espaces pourront fonctionner indépendamment l'un de l'autre.

Le choix des jauges des deux salles est fondé sur des critères à la fois démocratique, artistiques et d'emploi :

- *démocratique* par le soin apporté, dans la grande salle, à proposer une simple volée de gradins assurant à l'assistance le sentiment de former une unique communauté ;
- *artistiques*, par la nécessité de dessiner une infrastructure proposant à tous d'excellentes conditions acoustiques et de visibilité ;
- *d'emploi* par le fait de proposer une jauge rendant possible l'exploitation des créations sur plusieurs semaines.

¹ Jauge comparable à celle de la salle François-Simon du Théâtre de Carouge (500 places), légèrement supérieure à celle de la salle Charles-Apothélos (400 places) du Théâtre de Vidy, mais inférieure aux théâtres essentiellement dévolus à l'accueil : Théâtre Forum Meyrin (700), Théâtre du Léman (1'300 places), etc.

L'espace proposé par les deux salles et la souplesse d'usage singulière de la salle modulable permettront l'accueil des grandes productions des Marthaler et Bondy, le théâtre d'image d'un Lepage, l'association fascinante du jeu d'acteurs et des projections d'un Mc Burney, les épures somptueuses d'un Chéreau, les scénographies circulaires de Régy, la bi-frontalité brûlante et glacée d'un Pommerat, les dispositifs insolites d'un Goebbels, etc.

b. Missions

Le GANC a spécifié six missions attendues de la future institution :

1. Créations
2. Accueils
3. Valorisation des métiers de la scène
4. Transmission
5. Ouverture aux arts de la scène
6. Médiation culturelle et éducation artistique
7. Vie du lieu

1. *Créations*

Le pôle « créations » comportera :

- des *productions* « *maison* » entièrement conçues et réalisées sur place ;
- des productions liées à des compagnies, des artistes (associés) ou des « projets » en *résidence* ;
- des *coproductions*.

Bien entendu, les résidences et les coproductions – qui devraient largement profiter aux compagnies genevoises et romandes – jouiront également de la logistique de la nouvelle Comédie : ateliers techniques, diffusion, communication, médiation, etc.

Le GANC a, par ailleurs, considéré avec faveur l'hypothèse d'une présence permanente d'artistes (comédiens, dramaturges, scénographes, auteurs, étudiants de la HETSR, assistants et stagiaires divers) au cœur même de l'institution afin notamment de :

- permettre la constitution d'un répertoire (reprise régulière de « productions maison ») ;
- d'actualiser avec plus de profondeur les missions de médiation et de transmission (évoquées ci-dessus et reprises plus bas) ;
- de contribuer au travail de recherche scénique *fondamentale* encouragé par la HETSR et rendre perceptibles les processus de création ;
- de contribuer à la professionnalisation de la scène romande voulue par les autorités des différents cantons.

Sans omettre la référence aux différentes traditions et expérimentations d'artistes à demeure (troupes, ensembles, etc.) qui ont existé un peu partout et à différentes périodes de l'histoire du théâtre², un tel *collectif* contemporain assurerait une singularité forte à l'égard des scènes les plus significatives de la production romande, notamment Vidy et Carouge.

Une telle perspective mérite d'être approfondie par les autorités avec le concours des professionnels et de l'ANC, notamment s'agissant de la question du fonctionnement concret possible d'un semblable collectif, des conditions de sa mise en place, de son ouverture et de son renouvellement³.

2. *Accueils*

Au développement des capacités de production de la nouvelle Comédie eu égard à la Comédie actuelle répondra la place importante qui pourra être faite aux accueils régionaux et internationaux.

Ce choix reprend le double mouvement des cultures vives : exprimant à la fois une identité forte et s'ouvrant aux cultures du monde.

Il convient que Genève dispose enfin d'une scène permettant cette résonance internationale que sa sociologie, sa réputation mais aussi la curiosité du public et des acteurs culturels appellent.

De fait, les grands accueils internationaux sont non seulement un aiguillon précieux pour les créateurs locaux, mais ils offrent aussi un miroir pertinent du caractère multiculturel de la région.

A noter qu'une politique de surtitrage (non uniquement réservée aux accueils, du reste) pourrait contribuer à diversifier encore les populations atteintes.

3. *Valorisation des métiers de la scène*

Les ateliers techniques représentent un enjeu original pour cette fabrique de théâtre ; ils participent de la volonté des acteurs culturels et des politiques de défendre les métiers d'art.

En l'absence de lieu de formation intégré en Suisse romande, par l'accueil d'assistants, de stagiaires et d'apprentis, les ateliers de la nouvelle Comédie contribueront à former les professionnels romands de demain.

4. *Transmission*

Sur le plan artistique, un partenariat avec la HETSR est essentiel et pourrait susciter les collaborations suivantes :

- accueil voire coproduction des spectacles de sortie de l'école (niveau *Bachelor*) ;
- lien au *Master* Théâtre de l'orientation mise en scène par l'accueil de la rétrospective, tous les deux ans, des travaux des diplômés ;
- lien avec le secteur Recherche artistique et la Bibliothèque de la Manufacture par la présence d'un documentaliste au sein de la nouvelle Comédie (lire annexe n° 3).
- liens possibles et souhaitables en cas de futurs développements : formations à la scénographie, à la direction d'institution, stages d'immersion (ou d'observation) d'étudiants metteurs en scène, etc.

Comme pour les ateliers, le développement de postes d'assistants, de stagiaires et d'apprentis dans l'administration, à la technique participera de la mission formative de la future institution.

5. *Ouverture aux arts de la scène*

Les deux espaces de représentation prévus sont de nature à pouvoir répondre, techniquement, aux exigences des différents arts de la scène.

Aussi les directions successives auront-elles pour mission d'ouvrir cette fabrique de théâtre à la danse, aux arts mêlant scène, multimédias et performances, au cirque comme au théâtre musical.

Justifiée par l'effrangement croissant des disciplines, cette ouverture ne nécessite cependant pas la fixation de quotas par genre qui rigidifieraient inopportunistement l'activité future et créeraient de polémiques classifications.

² On associe volontiers un tel modèle au monde germanique (la fantastique Schaubühne am Lehniner Platz de Thomas Ostermeier, par exemple ou le Schauspielhaus de Zurich), mais nombre d'expériences y correspondant se sont développées par le passé ou perdurent en France et en Suisse romande (Théâtre de l'Atelier, Théâtre Populaire Romand ; Centre Dramatique Romand ; Théâtre National Populaire ; Comédie-Française ; Théâtre National de Strasbourg ; Centre dramatique de Saint-Etienne sous Jean Dasté ; Centre dramatique de l'Ouest sous Hubert Gignoux ; etc.

³ Le fonctionnement du TNP à Lyon mériterait, sur ce point, d'être analysé plus à fond et, sans doute, de nous inspirer.

6. *Médiation culturelle et éducation artistique*

Telle que dessinée, la nouvelle Comédie proposera des espaces permettant maintes formes d'interactions avec la population : un espace d'accueil ouvert tous les jours (billetterie et librairie/documentation), des espaces d'échanges, de réunion, de conférence, de lecture, d'ateliers, de projection, de répétition, mais également des foyers susceptibles d'accueillir des expositions.

Il est aujourd'hui attendu de chaque institution culturelle publique qu'elle contribue à démocratiser l'accès à la culture. La nouvelle Comédie doit être exemplaire dans le champ de la médiation ; aussi se profilera-t-elle en pionnière dans la recherche et l'expérimentation de nouvelles formes d'action culturelle ; elle bénéficiera pour cela des compétences développées dans les hautes écoles (HETSR, HETS, HEM et HEAD).

On distinguera les trois axes d'action suivants :

- *Ecole du spectateur (essentiellement dans l'institution)*

On peut, sous ce point, évoquer :

- o une médiation du genre « théâtre » et des arts de la scène avec visite de l'infrastructure ; initiation aux différents métiers présents.
- o une médiation des spectacles, des expositions comprenant la distribution de dossiers pédagogiques ; des audio-descriptions pour les aveugles et malvoyants ; la participation à des répétitions ; la réception d'artistes en classe ; un club de spectateurs ; etc.

- *Action culturelle sur le territoire*

La création de formes légères favorisera une irrigation en profondeur du territoire du Grand Genève (et pourquoi pas de la Suisse romande⁴). Ces productions légères et itinérantes (rappelant les belles expériences de la décentralisation du premier XX^{ème} siècle) participeront aussi de la nécessité d'élargir les publics de la culture.

- *Education artistique*

Celle-ci s'actualiserait en un certain nombre de cours de théâtre réguliers ou *workshops* ponctuels proposés à la population – cours assumés, par exemple, par un collectif d'artistes si ce modèle devait être

retenu (lire ci-dessous), mais qui pourraient tout aussi bien jouir de l'apport des compagnies en résidence.

⁴ On pense plus particulièrement, ici, aux communes ne disposant pas de théâtre fixe.

7. *Vie du lieu*

Les rubriques qui précèdent sont insuffisantes à rendre compte du lieu bruisant de vie que sera la nouvelle Comédie.

Entre les rencontres après-spectacles, les débats, les vernissages d'expositions, de possibles cafés littéraires, d'éventuelles projections filmiques, les visites de classes et autres médiations, les répétitions ouvertes, la vitrine des ateliers, l'espace documentation et librairie, etc., les animations hors temps des représentations ne manqueront pas.

On estimera les rendez-vous proposés au public au nombre de 250 à 300 annuellement. Souhaitons également que le café-restaurant devienne un rendez-vous culturel incontournable de Genève.

3. Budget d'exploitation

Nos projections budgétaires se fondent sur plusieurs convictions :

- les potentialités du nouvel équipement de même que la collaboration du Canton de Genève sont l'opportunité d'une ambition nouvelle, d'une activité accrue ;
- pour que la future institution soit bien la « ruche » créative annoncée, une majorité de spectacles doit venir du pôle « production » ;
- les créations seront représentées deux ou trois semaines (avec une moyenne de 2,5 semaines de répétitions sur le plateau) et les coproductions ainsi que les accueils sur des séries plus modestes (5 à 8 représentations dans nos calculs).

BUDGET GENERAL	
Masse salariale et charges (hors café-restaurant)	
Sous total ⁵	6'300'000.-
Frais de fonctionnement	
Eau, électricité, chauffage, économat, entretien, location, communication, etc.	1'900'000.-
Frais production (10)	
4 créations « maison » et/ou reprises	2'700'000.-
2 créations résidences	1'000'000.-
4 créations coproductions	1'600'000.-
Médiations, éducation artistique et animations	
Actions de médiation et d'éducation artistiques	370'000.-
Expositions, conférences, films, <i>masterclass</i> , etc.	80'000.-
Frais accueils (7)	
7 accueils (cachet + défraiements)	1'600'000.-
Droits d'auteurs	150'000.-
TOTAL dépenses	15'700'000.-
RECETTES	
Billetterie (240 représentations ; fréq. env. 75%)	
Salle frontale (environ 115 repr. x 380 pers. x 26.-)	1'200'000.-
Salle modulable (environ 125 repr. x 160 pers. x 26.-)	500'000.-
Autres recettes activités (expos, films, conférences, pédagogie, médiation, etc.)	20'000.-
Coproducteurs	400'000.-
Recettes tournées (environ 50 représentations)	600'000.-
Pro Helvetia, Corodis, etc.	100'000.-
Fondations privées, dons.	300'000.-
TOTAL recettes	3'120'000.-
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	12'580'000.-
Gouvernance	300'000.-
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT avec la gouvernance	12'880'000.-

⁵ Lire annexe n° 3. Une convention syndicale devra répondre à l'attente de nombre d'acteurs culturels que la nouvelle Comédie soit un modèle sur le plan des conditions matérielles offertes aux professionnels qu'elle emploie.

4. Gouvernance et étapes de réalisation du projet

Le GANC a été unanime à préavis favorablement la nécessité d'une interface entre les autorités et la direction de la nouvelle Comédie.

a. Premières missions de la nouvelle gouvernance

En partenariat avec la FAD, il serait souhaitable que les autorités projettent une nouvelle gouvernance⁶ destinée à entrer en fonction dès l'automne 2014.

Détaillons quelques étapes :

- Suivi du chantier (dès 2015).
- Affinement de l'organigramme selon l'estimation de l'effectif rédigé par le GANC (2015).
- Affinement des cahiers des charges des postes à mettre au concours (2015).
- Organisation d'un concours pour le nom de la future institution (2015).
- Choix de la future direction artistique (idéalement début 2016⁸), d'un-e adjoint-e à la direction artistique (idéalement mi-2016),
- Ouverture de la nouvelle Comédie (août 2018).

Le coût de la nouvelle gouvernance sera faible en 2014 et progressera dès 2015 avec, notamment, l'entrée en lice de frais liés à l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage (fonction assumée par la direction technique de La Comédie moyennant une décharge horaire et une compensation budgétaire au profit de La Comédie). 2016 impliquerait un budget plus important puisqu'à la poursuite des frais évoqués ci-dessus s'ajouterait le coût de la nouvelle direction artistique, de son adjoint/e et celui d'un début de collectif d'artistes en fin d'année civile. 2017 reprendrait les mêmes postes, mais sur 12 mois et avec un collectif accru. 2018 présenterait un budget de fonctionnement beaucoup plus important et notamment une enveloppe particulière pour les festivités de l'inauguration.

⁶ Le GANC considère les statuts actuels de la FAD comme une source d'inspiration tout à fait précieuse.

⁷ Lire annexe n° 3.

⁸ Relevons qu'Hervé Loichemol a assuré le GANC de sa pleine contribution à l'harmonie de la transition. Si son mandat devait être renouvelé, il accepterait que la nouvelle durée soit pensée en fonction du calendrier de l'ouverture de la nouvelle institution.

b. Forme de la gouvernance

Au vu de l'importance de la nouvelle institution dans le dispositif des politiques culturelles du Canton et de la Ville⁹, le GANC défend le modèle d'une fondation publique plutôt que privée.

Celle-ci serait idéalement composée comme suit :

- un représentant par parti politique représenté au municipal et/ou au Grand Conseil ;
- un représentant du groupe de concertation culturelle de l'ACG ;
- trois représentants du Canton dont un issu de son administration culturelle et deux extérieurs à celle-ci dotés de compétences culturelles mais ne présentant pas de conflit d'intérêt ;
- trois représentants de la Ville dont un issu de son administration culturelle et deux extérieurs à celle-ci dotés de compétences culturelles mais ne présentant pas, là encore, de conflit d'intérêt.

Aucun représentant des employés n'est prévu ; aussi le travail avec les représentants syndicaux s'accomplira-t-il hors du cadre de l'institution pour plusieurs raisons dont d'éventuels conflits d'intérêt – solution que le SSRS semble trouver, lui aussi, acceptable voire préférable.

Le coût annuel d'une telle fondation pourrait s'élever à 300'000 frs.

⁹ Un statut de fondation publique est moins souple (les éventuelles modifications de statuts devant être soumises au Grand Conseil) mais, en contrepoint, gage de stabilité.

5. Stratégie de communication

La stratégie de communication devra être affinée en lien avec les décisions politiques. Nous relevons plusieurs étapes clés dans ce processus ainsi qu'un certain nombre de points qu'il s'agira de reprendre par la suite :

- a. Dépôt du projet d'investissement dans les parlements ;
- b. Suivi des débats parlementaires ;
- c. Vote du projet ;
- d. Constitution de la fondation ;
- e. Eventuel référendum ;
- f. Suivi du chantier ;
- g. Vote du budget de fonctionnement 2015 ;
- h. Nomination de la future direction ;
- i. Transition Comédie/nouvelle Comédie ;
- j. Ouverture de la nouvelle Comédie.

Bien que ce projet soit en discussion depuis plusieurs années, les partis politiques et la population ne le connaissent pas précisément ; les documents existants sont datés (concours) et méritent d'être actualisés et enrichis. Se pose la question de la gestion de la communication sur l'investissement et de son articulation entre la Ville et le Canton.

De manière générale, il faudra préciser le portage public du projet et le financement de la communication.

- Il est recommandé de préparer un document commun pour accompagner le dépôt du projet, document pertinent et attrayant qui soit utilisable sur papier et électroniquement. Le projet du CEVA, le partenariat Ville/Canton, la vétusté de l'actuelle Comédie et la qualité architecturale et artistique du projet constituent les éléments forts du discours.
- Le budget d'investissement comme celui du fonctionnement doivent être comparés aux budgets plus amples des grandes structures de production européennes : Odéon de Paris¹⁰, Schaubühne de Berlin¹¹, Schauspielhaus de Zurich¹², etc. Inscrit dans la réalité de notre pays, le Schauspielhaus est une

¹⁰ Budget (dépenses) : environ 18,2 millions de francs en 2011 ; subventions : environ 13,9 millions de francs.

¹¹ Budget (dépenses) : environ 20,4 millions de francs en 2012 ; subventions : environ 15,5 millions de francs.

¹² Budget (dépenses) : environ 46,2 millions de francs pour la saison 2011/12 ; subventions : environ 37,6 millions de francs.

référence intéressante : mentionnons qu'il intègre en son sein : 135 techniciens, 28 administratifs et 70 employés pour l'artistique, soit 233 postes. Pour rappel, le budget du Grand Théâtre de Genève – institution qui gère également une présence permanente d'artistes et de techniciens et doit compter sur un coût de la vie similaire – se monte à environ 59 millions de francs pour environ 40,5 millions de subventions¹³.

- La question de l'avenir de l'actuelle Comédie (mise à disposition, échange, bâtiment public) doit être précisée.
- Le rôle éventuel du Groupe d'accompagnement concernant le suivi du projet devra être précisé et rediscuté (le mandat actuel prend fin avec le présent rapport).
- L'appui des milieux professionnels rassemblés dans l'ANC sera indispensable tout au long des débats ; son rôle devra être clarifié pour la suite du projet.
- Des idées de manifestations culturelles sur le site et sur le tracé du CEVA sont en discussion. Il semble important d'occuper le site afin de rendre le projet plus concret médiatiquement.
- Le vote du projet comme la constitution de la gouvernance sont des moments clés pour communiquer sur le projet.

6. Conclusion

S'agissant de la construction, l'estimation des coûts voisine les 100 millions tandis que s'agissant de l'exploitation, le différentiel charges/recettes projeté se situe entre 12 et 13 millions de francs annuels. Face à ces chiffres, doivent être rappelés les faits suivants :

- En comparaisons nationale et internationale, ces budgets de construction et d'exploitation sont très satisfaisants.
- Ces investissements permettront le développement de la formation dans la plupart des métiers liés aux arts de la scène et la transmission des traditions théâtrales.
- Ces investissements permettront à Genève, à la région transfrontalière et à la Suisse romande de posséder un nouvel outil susceptible de produire et d'accueillir des spectacles du plus haut niveau, un foyer de création local fort et une fenêtre sur le monde, en somme.
- Cette fabrique du théâtre constituera un outil majeur des politiques publiques de la culture non seulement en matière de création et de diffusion, mais également – surtout dans le cas du développement d'un collectif en son sein – dans les champs de la formation, de la médiation, de l'éducation artistique et de la recherche.
- Un tel fleuron contribuera, en outre, au caractère remarquable du pôle des Eaux-Vives, un pôle intégrant harmonieusement habitats, loisirs, nœud de communications, activités économiques et culture.
- Enfin, cet outil et son fonctionnement sont pensés pour multiplier les occasions d'interactions légères et profondes avec toute la population, pour que la future institution soit l'écrin de son plaisir, de sa réflexion et de ses songes.

¹³ Notons enfin, pour ce qui tient à la réalité de la répartition des subventions en Ville de Genève, que la musique et l'art lyrique reçoivent plus de 35 millions de subventions pour un peu moins de 20 millions au théâtre.

7. Annexes

Annexe 1 : Composition du GANC

Le GANC était composé des représentants suivants :

- Deux personnes pour le Canton de Genève : Mesdames Dominique Perruchoud et Cléa Redalié.
- Deux personnes pour la Ville de Genève : Madame Virginie Keller et Monsieur Alain Richina.
- Une personne pour la Fondation d'art dramatique (FAD dans le présent document) : Monsieur Gérard Deshusses, lequel a été remplacé à deux reprises par Madame Marie-Pierre Theubet.
- Trois personnes de l'Association pour une nouvelle Comédie (ANC dans le présent document) : Jean-Michel Broillet, responsable technique du Théâtre du Grütli ; Dominique Catton, metteur en scène et ancien directeur du Théâtre Am Stram Gram et Jacques Michel, ce dernier a été remplacé à une reprise avant le 25 février, puis dès cette date, systématiquement, par Madame Mariama Sylla, comédienne.
- Un observateur issu du Groupe opérationnel, chargé de faire le lien entre les deux groupes – à savoir le président de l'ANC : Monsieur Michel Kullmann.
- Un représentant de La Comédie de Genève : Monsieur Hervé Loichemol, directeur artistique en alternance avec Monsieur Bernard Laurent, directeur administratif et financier.

Par la bonne intelligence des représentants du Canton et de la Ville de Genève comme de leurs magistrats politiques, par le soin mis à informer les partenaires de l'ACG comme le groupe culture du CRFG, le projet de la nouvelle Comédie est exemplaire d'une politique publique concertée.

Par la *participation* de l'ANC et de la FAD, par la *concertation* du syndicat SSRS et les multiples *consultations* évoquées dans l'annexe n° 2, ce projet est exemplaire d'une action pensée en dialogue avec les professionnels et, plus largement, la société civile organisée.

Annexe 2 : Méthode de travail et consultations

Le GANC a consacré plus d'une dizaine de séances en plénum à sa mission. Se sont ajoutées à celles-ci des séances en sous-groupes ainsi que des consultations.

Voici, succinctement rappelées, les différentes étapes de nos travaux :

1. Réflexion fondamentale du GANC sur les missions (dès l'automne 2012).
2. Communication aux acteurs culturels genevois et ouverture au dialogue dans le cadre des Rencontres théâtrales de la Ville de Genève (30 novembre 2012).
3. Consultation du bureau FRES sur l'adéquation de l'équipement aux missions envisagées (janvier 2013).
4. Consultation du bureau MSV (février 2013) sur les possibles articulations de la nouvelle Comédie au plan d'aménagement du quartier : du point de vue culturel, de la capacité du restaurant, de l'accessibilité (public et technique), notamment.
5. Travaux en sous-groupes sur les étapes de réalisation du projet et sur la gouvernance (mars 2013).
6. Discussion des rapports « de majorité » et « de minorité » de l'ANC sur la question du projet artistique et du budget de la nouvelle Comédie (printemps 2013).
7. Consultations diverses : Pro Helvetia, HETSR, ARTOS, SSRS, UTR, Pool de théâtres romands, CORODIS, Service de la Culture de la Ville de Ferney-Voltaire, Théâtre du Grütli, SGGLT, Théâtre de Carouge, Am Stram Gram, Théâtre Forum Meyrin, Théâtre du Galpon, Théâtre de l'Usine, Château-Rouge, Théâtre du Loup, Théâtre de la Parfumerie, La Bâtie, Antigel, ADC, Teatro Malandro, Théâtre de Vidy (direction technique), MRL (printemps 2013).

A noter que l'ANC a fondé ses prises de positions sur de nombreuses consultations parallèles : Théâtre de Vidy, TNP, Schauspielhaus de Zürich, SSRS, etc. – consultations toujours en cours à l'heure où nous rendons le présent rapport.

Annexe 3 : Composition de l'effectif de la nouvelle Comédie

NOUVELLE COMEDIE - Administration

ARTISTIQUE

1 direction artistique et générale, animatrice du possible collectif constitué de professionnels divers : actrices, acteurs dont certains nouvellement diplômés de la HETSR ; dramaturge ; auteurs ; scénographe ; assistants/te/s et stagiaires ; etc.

1 adjoint/e de la direction artistique (associé à la direction les prospections de saison et le contact avec le collectif)

2 chargé/e/s de diffusion (temps partagé entre administration des tournées et prospection pour les accueils de la NC)

1 secrétaire direction

½ secrétaire rattaché/e aux travaux du collectif

5½ postes

ADMINISTRATIF

1 administrateur/trice général/e

1 assistant/e rh

1 assistant/e administratif/ve

2 comptables

1 réceptionniste-téléphoniste

1 informaticien/ne

7 postes

PROMOTION ACCUEIL PUBLIC BILLETTERIE

1 responsable promotion, communication, accueil des publics

¾ adjoint/e responsable promotion chargé de relations publics, médias, accueil des publics et des compagnies

1 graphiste

3 billetterie (pour 3-4 personnes)

3½ accueil du public (pour 7-8 personnes)

9¼ postes

MEDIATION

¾ adjoint/e responsable promotion chargé de la médiation

1½ assistant/e/s médiation/animation

1 équivalent plein temps responsable de l'offre en livres pour le public ; archiviste ; personne-ressource pour le collectif en lien avec le secteur Recherche artistique et la Bibliothèque de la Manufacture.

3¼ postes

Estimation budgétaire (25 postes administration)

Café-restaurant vs réfectoire du théâtre

Gestion intégrée ou avec un exploitant indépendant¹⁴.

NOUVELLE COMEDIE - Technique salles et intendance

TECHNIQUE PLATEAUX SALLES REPETITIONS

1 directeur/trice technique

2 adjoint/e/s du/de la directeur/trice technique (responsables de salle)

1 secrétaire

4 machinistes

3 électricien/ne/s

2½ régisseur/euse/s lumière

2½ régisseur/euse/s son

1½ régisseur/euse/s vidéo

2 équivalent plein temps divers auxiliaires

20½ postes

INTENDANCE, ENTRETIEN, CONCIERGERIE

1 responsable intendance (conciergerie, travaux bâtiments, entretien et sécurité)

4 entretien bâtiment, aide-préparateur/trice, huissier

5 postes

Estimation budgétaire (25½ postes technique / intendance)

NOUVELLE COMEDIE - Ateliers

DÉCORS

1 chef/fe d'ateliers (responsable de la coordination)

1 ingénieur/e dessinateur

2 menuiserie

1 serrurerie

1 équivalent plein temps divers artisanat (peinture, etc.).

6 postes

COSTUMES

1 couturier/ère

1½ habilleur/se/s, entretien, stockage

2½ postes

ACCESSOIRES

1½ accessoiristes

1½ postes

MAQUILLAGE

1 maquilleur/euse/s, coiffeur/euse/s

1 postes

Estimation budgétaire (11 postes ateliers)

¹⁴ La restauration dans les murs de la nouvelle Comédie fait l'objet de deux scénarios au sujet desquels le GANC n'a pas tranché : 1° Le premier incline à défendre l'attribution d'un mandat à un tiers - attribution corsetée par un cahier des charges : ce modèle présente toute assurance au regard

des gestionnaires ; dans la pratique, pourtant, si la lettre est respectée, les titulaires d'un tel mandat peuvent tendre à s'affranchir de son esprit ; 2° Gestion du restaurant par le théâtre : offrant plus de souplesse, cette solution présente les défauts de sa qualité ; tous les soucis de sa gestion et de son résultat d'exploitation deviennent *ipso facto* soucis du théâtre.